

**Bruno JONCOUR**  
**Député des Côtes d'Armor**  
Conseiller municipal de Saint-Brieuc  
Conseiller communautaire de  
Saint-Brieuc Armor Agglomération

Monsieur Alain COUDRAY  
Président de la CDPMEM 22  
Espace AZUR  
Rue des Grands Clos

22590 PORDIC

Saint-Brieuc, le 26 juillet 2018

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre message du 20 juillet dernier concernant les difficultés de mise en œuvre de l'obligation de débarquement pour l'ensemble des captures de pêche au 01/01/2019, et pris connaissance avec attention des pièces qui y étaient jointes et qui détaillent les conséquences, pour les professionnels de la filière, d'une telle disposition appliquée en l'état.

Vous pouvez compter sur mon engagement à porter vos inquiétudes auprès de Monsieur le Ministre de l'agriculture et de l'alimentation, que je sais déjà sensibilisé aux limites de ce dispositif et mobilisé sur son évolution, en lien avec les institutions européennes.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

*Bien cordialement*



Bruno JONCOUR